

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : JEUNESSE
Adresse	1 bis rue Clément Ader 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	CLEAN TA COLLINE
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	Cadre de vie et renouvellement urbain (3.1) Gestion urbaine de proximité (311) Actions liées à la Gestion Urbaine de Proximité - GUP (3112)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Au Point Rencontre Information Jeunesse (PRIJ), sur le territoire du Bois l'Abbé.

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 30 JEUNES</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 16/17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 18/25 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 26/64 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 65 ans et plus</p> <p><input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes</p> <p><input type="checkbox"/> Hommes</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>- Jeunes</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 03/01/2023</p> <p>Date de fin : 20/10/2023</p> <p>Durée : 10 mois</p> <p>Fréquence : 1 à 2 fois par mois</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les jeunes aux éco-gestes. - Permettre aux jeunes d'améliorer le cadre de vie de leur quartier.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>La ville de Chennevières-sur-Marne, au travers de cette action, souhaite sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement. L'objectif pour les jeunes est de prendre conscience de leur rôle si important pour le futur de notre planète.</p> <hr/> <p>Déroulement de l'action / étapes :</p> <p>A partir de janvier 2023 jusqu'en octobre 2023, un groupe de 3 jeunes accompagnés d'un animateur ira récolter le plus de déchet possible dans un temps imparti (45 minutes).</p> <p>L'équipe d'animation du service Jeunesse réunira les jeunes lors d'un temps d'échange pour les sensibiliser aux éco-gestes.</p>

Un temps de rencontre avec les bailleurs sociaux du quartier (1001 vies habitat) sera mis en œuvre durant le mois de janvier afin de leur expliquer et de leur faire adhérer à notre démarche.

A la fin de chaque collecte, nous pèserons le nombre de déchets pour déterminer le groupe qui en a récolté le plus.

Des temps-fort avec les parents des jeunes fréquentant la structure Jeunesse seront également mis en place avant la fin de l'année 2023 (Octobre 2023).

La création d'un compost devant la structure en partenariat avec l'association « Les Compagnons Bâisseurs » est prévue pour le mois de Juin 2023.

Durant l'année 2022, ce sont 30 jeunes habitant au Bois l'Abbé qui ont participé à cette action.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Mise à disposition de pinces, gants, sacs poubelles, gilets...

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	1	
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Sensibiliser les jeunes à la propreté de la ville, à leur cadre de vie et aux problématiques écologiques.

Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?

L'équipe du service Jeunesse.

Acteurs et partenaires	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : M. Bodoua Stéphane Fonction : Responsable service Jeunesse & Sports Téléphone : 06.67.19.63.40 Mail : stephane.bodoua@chennevieres.fr</p>
	<p>Intervenants sur l'action : - Mme Haddad Sahra, Animatrice service jeunesse.</p>
	<p>Partenaires : - Services communaux : - Services techniques - Service communication - Partenaires extérieurs : - Bailleur social 1001 Vies Habitat - Bailleur Immobilière 3F - GPSEA - Association Les Compagnons Bâisseurs - Dispositifs mobilisables : - ANCT - BOP 147</p>
Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs	<p>Résultats attendus : - Changement de comportement vis-à-vis des déchets : prendre conscience du danger que cela représente pour notre planète. - Adoption des gestes du tri sélectif.</p>
	<p>Indicateurs prévus pour l'action : - Adhésion des jeunes au projet. - Un questionnaire de satisfaction sera remis à tous les participants, ce qui permettra d'évaluer l'impact de l'action tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Il sera ainsi relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes, et zones de résidences.</p>
Financement de l'action	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) : - Achat de matériel : 2 000 € - Charges de personnel : 1 449 €</p> <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p>

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/fonction	Nbre d'h	Salaires (euros)
Mme Haddad Sahra	75 H	1 449 €

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

Aucune.

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

Aucune.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :

Pas d'écart significatif entre le budget prévisionnel 2023 et celui de 2022 à noter.

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS
 Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
 Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire